

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES EPREUVES « 420 » : SIL, SN

OBJET : Ce document présente les recommandations concernant l'organisation des Sélectives Interligue (SIL) et des Sélectives Nationales (CIMA, Coupe Nationale, National d'Automne). Il ne prétend pas être exhaustif.

1. Démarches administratives

Le club organisateur ou le comité d'organisation sera chargé de :

- Faire inscrire l'épreuve au calendrier de la FFV par l'intermédiaire de la ligue.
- Prévenir les collectivités locales concernées, en leur demandant leurs supports techniques et éventuellement leurs soutiens financiers.
- Prévenir les Affaires Maritimes ou les Ponts et Chaussées (déclaration de l'épreuve, autorisation).
- Prévenir la police et/ou la gendarmerie, prévoir relations avec certains Consulats (si délégations étrangères).
- Prévenir le représentant de l'Etat de l'ampleur de la manifestation pour l'organisation des secours d'urgence et du dispositif de sécurité (obligation de l'Administration, le dispositif d'assistance et de surveillance incombant à l'organisateur de l'épreuve : cf. règlements techniques de la F.F.V)
- Prévenir l'office du tourisme pour qu'il participe à l'envoi de la documentation locale (adresses et téléphones des agences, hôtels, campings etc.) :

Le contact avec UNIQUA-FRANCE est nécessaire pour :

- L'édition de l'avis de course (voir modèle type) et de la fiche de pré-inscription d'inscription.
- L'obtention du listing des membres de l'association à jour de cotisation et des délégations étrangères.
- La validation des Instructions de Courses vis à vis des règles de classe et du règlement sportif de la Classe.

Les documents spécifiques de la Classe (Règles de Classe, Règlement sportif, Cahier des charges, Procédure de jauge) sont disponibles sur le site <http://420uniqua.fr/>

La classe attire l'attention du Club Organisateur sur la Règle de Classe C2.1.2.1 qui modifie la Règle 42 des RCV (information obligatoire dans l'Avis de Course et dans les Instructions de Course). Cette règle devra être appliquée pour les épreuves nationales de Classe.

2. Organisation générale

L'épreuve sera organisée par un comité d'organisation comprenant des responsables :

- du club organisateur assisté éventuellement par la Ligue, le C.D.V, la municipalité,
- un ou des membres de l'UNIQUA (Président, Délégué Inter-Régional, de Ligue, commission sportive, commission technique, comité directeur), les services de premières assistances médicales, de polices, portuaires, etc. ...

Le Comité d'Organisation reste en contact permanent avec le représentant de l'UNIQUA pendant toute la durée de préparation et la durée de l'épreuve. Ce représentant sera désigné par le bureau de la Classe suffisamment tôt avant l'épreuve. Il sera, par défaut, le Délégué Interrégional pour les SIL et le Président pour les SN.

Le comité d'organisation se chargera, en amont de l'épreuve, de :

- créer « un dossier d'information coureur » comprenant l'avis de course, la fiche de pré-inscription, (en Anglais et Français pour la CIMA), le mot de bienvenue, le schéma de l'organisation (informations d'accès, plan du site, présentation du CLUB, les propositions d'hébergement, etc...). Ces documents seront communiqués aux coureurs français, étrangers, au représentant de l'UNIQUA, aux Ligues, etc...

selon un calendrier fixé par l'UNIQUA et via les sites internet du Club Organisateur et de UNIQUA-France,

- enregistrer les pré-inscriptions accompagnées des frais d'inscription.

3. Organisation préalable

3.1. Coureurs

L'organisation d'une grande épreuve pour les 420 implique l'accueil et l'hébergement d'un nombre d'équipages qui peut atteindre 150 pour les SN. En incluant les arbitres, les accompagnateurs, les entraîneurs, cela peut représenter une population de plus de 500 personnes. Sur les SN il est habituel d'avoir 10 à 30 équipages étrangers. De ce fait un interlocuteur maîtrisant la langue anglaise est recommandé.

Les épreuves inter-régionales et nationales (SIL et SN) ne sont ouvertes aux coureurs français que s'ils sont membres de l'association UNIQUA-FRANCE et à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Une vérification devra être effectuée par l'organisation lors des inscriptions (timbre collé sur licence ou présence sur la liste transmise par l'UNIQUA juste avant l'épreuve).

Si un critère d'accès à l'épreuve est défini par le règlement sportif UNIQUA-FRANCE, ce critère devra être vérifié par l'organisation lors des inscriptions. Les documents nécessaires à cette vérification seront fournis par UNIQUA-FRANCE. Le représentant de UNIQUA-FRANCE sera présent pour apporter son concours au moment des opérations de confirmation d'inscription et de jauge.

3.2. Classements

Selon le règlement sportif de la classe, plusieurs classements pourront être à effectuer. Ces Classements sont précisés dans le règlement sportif UNIQUA-France.

Les épreuves de type SN peuvent servir de support pour les sélections aux épreuves internationales de la Classe (voir Règlement sportif). Des classements spécifiques peuvent alors être à effectuer. L'établissement de ces classements est de la responsabilité du représentant de la Classe. Le Club Organisateur devra cependant lui mettre à disposition les éléments nécessaires (résultats des courses dès que connus).

3.3. Répartition par Groupe ou par Poule

Si une répartition en Groupes ou en Poules est définie par le règlement sportif de UNIQUA-FRANCE, celle-ci sera réalisée par l'organisation en fonction des critères définis par ce règlement sportif. Actuellement le système adopté est le suivant : si moins de 80 bateaux sont inscrits la régata est courue en flotte; si plus de 80 bateaux sont inscrits, 2 groupes seront constitués chaque jour à partir de critères définis dans le règlement sportif.

3.4. Participation aux frais d'organisation

Afin de limiter les frais induits pour les coureurs, la classe souhaite que la participation aux frais d'organisation à une épreuve nationale (SIL ou SN) reste d'un montant raisonnable. Ce montant sera discuté avec le Président d'UNIQUA-FRANCE sur la base suivante :

- pour une SIL sur 2 jours : 25€ et sur 3 jours : 35€
- pour la SN1 (Automne) : 65€, pour la SN2 (CIMA) : 65€, pour la SN3 (Coupe Nationale) : 80€

Ce montant pourra être majoré, au maximum de 50%, en cas d'inscription tardive. Toutefois, la date de majoration devra être définie après consultation de UNIQUA-FRANCE. Compte-tenu du montant élevé des frais de déplacement des équipages Français des Territoires d'Outre Mer, la participation aux frais d'organisation pourra ne pas leur être demandée.

3.5. Inscriptions préalables

Pour éviter des problèmes d'organisation, UNIQUA-FRANCE demande que des pré-inscriptions soient réalisées avant le début de l'épreuve. Elles permettront la répartition des coureurs dans les Groupes ou Poules, la préparation des différents fichiers etc. Ces pré-inscriptions seront gérées par le Club Organisateur.

4. Organisation à terre

4.1. Locaux à prévoir

- Une salle ou chapiteau pour l'accueil, la convivialité.
- Un point accueil, secrétariat pour les participants.
- Une salle informatique équipée internet pour alimentation du site UNIQUA pendant l'épreuve.
- Des locaux nécessaires pour le PC Course, le Comité de Course, le Jury.
- Une zone abritée pour les émargements et le Secrétariat du Jury à l'arrivée des courses.
- Un local de jauge, avec des tables de dimensions adéquates pour le contrôle des voiles, tables et chaises, éventuellement un crochet pour la pesée des bateaux, alimentation électrique. Ce local devra être disponible 2 jours avant le début de l'épreuve (certification des voiles, jauge d'épreuve).
- Des toilettes en nombre suffisant, des douches intérieures ou extérieures, un point rinçage du matériel.
- Une salle pour les réunions du Comité Directeur de UNIQUA ou de ses Commissions.

4.2. Matériel à prévoir à terre

- Un mât de pavillonnerie générale équipé (pavillons) pour permettre la gestion des différents Groupes.
- Un système sonore suffisamment puissant pour les envois de pavillons.
- Un tableau officiel (Comité de Course, Jury, Résultats).
- Un tableau non officiel (informations de la Classe, annonces, animations, ...).
- Eventuellement du matériel Vidéo (TV-magnétoscope).

4.3. Fléchage de l'épreuve

Prévoir un fléchage routier pour les concurrents selon leurs différentes provenances. Ce point est important pour réussir un accueil.

4.4. Parkings

Afin d'accueillir les coureurs, accompagnateurs et organisateurs dans les meilleures conditions, il faut prévoir :

- Un parking de taille suffisante pour accueillir les bateaux et les véhicules accompagnateurs. Celui-ci sera situé aussi près que possible du PC course et du plan d'eau.
- Un parking pour les camping-cars à proximité du site, avec si possible un point d'eau et des sanitaires à proximité
- Un parking pour les remorques (ce parking pourra être éloigné du site de l'épreuve).

Selon la date et le lieu de l'épreuve, un service de gardiennage du parking à bateau devra être prévu durant la nuit. Un système d'identification des coureurs, des accompagnateurs et des organisateurs pourra également être mis en place.

4.5. Vendeurs mobiles spécialisés

Des vendeurs de matériel peuvent assurer une assistance sur le lieu des régates. Leur prévoir un emplacement. Une participation financière peut leur être demandée sauf si ils sont partenaires de l'épreuve ou de UNIQUA-FRANCE.

4.6. Mise à l'eau

Prévoir un emplacement adéquat pour les logistiques mer des entraîneurs, accompagnateurs, etc... Une cale de mise à l'eau devra être disponible et utilisable quelles que soient les conditions météo.

Si cette cale de mise à l'eau n'est pas accessible à toute heure, un ponton devra être accessible pour amarrer les bateaux ayant abandonné une course et permettre le débarquement des équipages.

Prévoir une mise à l'eau des bateaux compétiteurs qui soit suffisamment large pour que le temps de mise à l'eau ne pénalise pas les coureurs. Il doit être également possible aux jaugeurs d'épreuve d'effectuer des vérifications de matériel à la mise à l'eau.

4.7. Secrétariat

Durant les inscriptions ou confirmations d'inscriptions, les organisateurs mettront en place le personnel suffisant avec l'assistance d'UNIQUA-FRANCE pour :

- vérifier les licences et leur validité (y compris visa médical et timbre de Classe). En d'absence du timbre de classe, avertir le représentant de la Classe qui prendra la décision nécessaire (vérification d'adhésion, vente du timbre de Classe).
- vérifier les fiches d'inscription (y compris l'autorisation parentale pour les mineurs et le passage préalable au contrôle de jauge / feuille de circulation jauge). L'autorisation parentale pourra être donnée par un accompagnateur ou un entraîneur s'il est habilité à le faire (produire une preuve écrite).
- pour les équipages étrangers, vérifier qu'ils disposent d'une assurance couvrant les accidents corporels et matériels pouvant les impliquer.
- Donner à chaque équipage les Instructions de Course et toutes les informations pratiques dès l'inscription (mais pas avant) sous réserve que son dossier soit complet.
- fournir à chaque équipage une flamme si la formule de courses en Groupes est retenue.
- répartir les concurrents par Groupe ou Poule en fonction de la formule retenue pour l'épreuve (Avis de course).
- inscrire les entraîneurs et leur fournir un dossier (I.C., informations pratiques, dispositifs de sécurité).
Pour les étrangers : même contrainte d'assurance que pour les coureurs.

Un dossier par équipage sera constitué et conservé pour toute la durée de l'épreuve. Il contiendra les licences. Il sera restitué à l'équipage à la fin de l'épreuve (émargement retour du dernier jour).

Au moment de la confirmation des inscriptions, il est toujours apprécié de tous, de recevoir individuellement un « cadeau souvenir » caractérisant l'épreuve, le Club ou sa Région.

Il appartient au secrétariat de jauge de :

- Vérifier les documents administratifs du bateau : mesurment form pour les bateaux neufs - certificat international de conformité (délivré par la Classe Nationale) pour les autres bateaux, attestations de certification des voiles délivrées par UNIQUA.
- Vérifier la présence éventuelle de publicité et l'autorisation de port de publicité.

4.8. PC Course

Une personne de compétence adéquate assurera l'interface entre l'organisation à terre et l'organisation sur l'eau (Comité de Course) :

- Pavillonnerie à terre.
- Affichage des informations (Comité de Course et Jury).
- Interface avec le dispositif de sécurité.

Elle disposera des moyens nécessaires : pavillons, signal sonore, VHF, GSM,

4.9. Emargement

L'organisateur devra prévoir la mise en place d'un système d'émargement au départ comme à l'arrivée (Instructions de Course). Pour les 420, la signature d'un seul des membres de l'équipage sera suffisante.

4.10. Résultats provisoires

Les résultats provisoires doivent être affichés au fur et à mesure du déroulement des courses. En fin de journée un classement général provisoire devra être affiché au plus tard avant la constitution des Groupes et des Poules pour la journée. Il sera également mis à disposition des entraîneurs et du représentant de la Classe.

4.11. Arbitres

UNIQUA participe avec l'organisation aux choix des arbitres à proposer à la FFV/CCA (jury et comité de course). Le jugeur d'épreuve sera proposé par la Classe. L'Organisateur se chargera des démarches auprès de la CCA/FFV en temps utile.

5. Organisation sur l'eau

5.1. Répartition en Groupes ou Poules

Selon le modèle de course choisi par UNIQUA les courses peuvent se dérouler :

- en poules,
- en groupes A et B (avec éventuellement une phase de qualification, une phase finale),
- en flotte unique (maximum 80 bateaux).

En cas de courses en Poules ou en Groupes, l'identification des bateaux se fera en utilisant des flammes de couleur fixées, de préférence, à l'extrémité de la latte forcée. Les couleurs des flammes doivent pouvoir être facilement distinguées sur l'eau. Si 2 Groupes sont constitués une seule flamme est nécessaire et distribuée aux équipages à l'inscription. Chaque jour un Groupe court avec flamme et l'autre sans flamme.

Les équipages Féminins courent avec les équipages Masculin et Mixtes. Il n'y a pas de classement féminin extrait pour chaque course. Les équipages féminins sont identifiés par un losange rouge placé dans le haut de la GV conformément aux Règles de Classe.

5.2. Parcours

Le parcours sera du type trapèze ou parallélogramme avec mise en place d'une porte à la bouée sous le vent de la banane intérieure au minimum. La longueur du parcours sera définie en fonction des conditions de vent de telle façon qu'une course dure moins d'une heure. Un parcours de type triangle olympique ou de type banane (avec « dog leg » et porte à la bouée sous le vent) pourra être utilisé après accord de la Classe.

5.3. Course d'entraînement

Le comité organisateur pourra prévoir une course d'entraînement dans son planning d'organisation. Le but de cette course est non seulement de familiariser les coureurs avec le plan d'eau mais aussi de tester le dispositif d'organisation.

5.4. Nombre de courses

Le nombre de courses courues sera de 4 par jour au maximum. Le nombre maximum de courses à prévoir sur l'épreuve se situe entre 9 (SIL) et 12 (SN). Le nombre minimum pour la validation de l'épreuve est de 3 (SIL) et de 4 (SN). Le programme sera discuté avec la commission sportive UNIQUA-FRANCE qui devra l'approuver. Le nombre de courses à retirer est défini dans le règlement sportif.

5.5. Assistance et Surveillance

L'organisation de la « sécurité » sera placée sous la responsabilité d'un Commissaire Nautique choisi par l'organisateur. Chaque membre du dispositif d'assistance et de surveillance devra disposer d'une V.H.F - voir en annexe : Propos et schéma du dispositif de Surveillance et d'Assistance.

La présence d'un médecin et d'un plongeur équipé est fortement recommandée. L'expérience a malheureusement démontré que ces points étaient importants.

Le médecin devra pouvoir intervenir à partir d'un bateau suffisamment rapide et puissant pour pouvoir se déplacer à n'importe quel point du plan d'eau quelles que soient les conditions météo. Ce bateau, s'il est utilisé pour d'autres tâches ne devra pas être limité dans sa capacité d'action.

Le nombre de bateaux de surveillance et d'assistance devra être conforme aux prescriptions définies dans le Règlement Technique de la F.F.V.

Afin de « professionnaliser » le dispositif de surveillance et d'assistance, les entraîneurs de POLE FFV et de CLUB devront prioritairement être sollicités.

En dehors de cette flotte d'intervention, le CLUB ORGANISATEUR devra couvrir en permanence la zone de régates par un minimum de 5 UNITES NAUTIQUES adaptées à toutes les conditions de mer (type semi-rigide avec puissance supérieure ou égale à 30 CV.

Un briefing « Sécurité », impliquant les entraîneurs et les accompagnateurs sur l'eau, sera organisé en début d'épreuve, et éventuellement chaque jour, par le Comité de Course. Tous les intervenants sur l'eau permanents ou occasionnels devront être identifiés au préalable. Il est recommandé de mettre en place un élargement « sécurité ».

Une affectation des zones de surveillance et d'assistance pourra être imposée.

Des bouées d'amarrage seront prévues sous le vent du parcours pour amarrer les bateaux endommagés ou ayant abandonné. Cela permet aux bateaux de sécurité de ne pas quitter leur zone d'intervention pour ramener à terre un bateau ayant subi une avarie.

A bord de chaque bateau de sécurité, un système sera prévu pour identifier un bateau momentanément abandonné dont l'équipage a été récupéré. Ce système consistera en un objet visible et flottant amarré à la coque.

5.6. Conditions météo

Le président du Comité de Course est souverain en matière de sécurité. Toutefois, UNIQUA-FRANCE souhaite que les régates ne se déroulent pas dans des conditions météo trop extrêmes. Ceci soit par petit temps (pas moins de 4 nœuds établis) soit par gros temps (pas plus de 25 nœuds établis).

5.7. Course par équipe

Sur certaines épreuves (Challenge MAGUET sur la Coupe Nationale par exemple), UNIQUA-FRANCE souhaite pouvoir organiser, sur une ou deux journées, une course par équipe. Ce type de course est très apprécié des coureurs et offre une bonne animation si les courses sont très courtes et peuvent se dérouler près de terre.

L'organisation d'une telle épreuve se fera sur demande d'UNIQUA-FRANCE et sur la base du règlement sportif pour ce qui concerne son déroulement.

6. Logistique

6.1. Matériel

- Téléphone, Fax.
- PC avec connexion internet logiciel Freg les classements, imprimante.
- Photocopieur pour Jury, Comité de Course, Secrétariat, Classe.
- Sonorisation extérieure pour annonces .

6.3. Locaux

- Le Jury devra disposer d'un local isolé pour l'instruction et le jugement des réclamations.
- Le local informatique utilisé pour les classements devra être dans un endroit calme. Une place devra être prévue pour la préparation des sélections aux épreuves internationales (UNIQUA).

6.4. Médias

Les médias locaux seront tenus informés du déroulement de l'épreuve et des classements intermédiaires. La mise à disposition d'un bateau-presse serait une excellente initiative.

6.5. Bateaux Jury et Jaugeur

- Un bateau type semi-rigide muni d'un mât et d'un pavillon « M » pour la jauge sur l'eau sera prévu par l'organisation. Le bateau Jauge pourra être équipé des pavillons nécessaires pour intervenir à la demande du Comité de Course sur le remplacement d'une marque ou pour juger une arrivée anticipée (réduction de parcours).
- Deux bateaux type semi-rigide muni chacun d'un mât de pavillon et d'un pavillon « J » seront mis à disposition du Jury si 2 Groupes sont constitués et courent sur un parcours de type trapèze. Dans le cas d'une course en une seule flotte, un seul bateau est nécessaire.

6.6. Bateaux Pointeurs

Un bateau pointeur sera prévu, si possible, à chaque marque. Il sera équipé du matériel (signal sonore, feuilles de pointage, dictaphone, compas et girouette), et des pavillons nécessaires pour intervenir sur l'application de la Règle de Classe C.2.1.2.1 (modification de la règle 42 des RCV), une réduction de parcours, et une arrivée anticipée.

Chaque bateau pointeur sera, si possible, mouillé. L'équipage sera composé d'au moins 3 personnes, dont une ayant de solides connaissances des règles et des procédures de course (formation Comité de Course si possible) afin d'assister de manière efficace le Comité de Course (informations et actions).

6.7. Représentation de la Classe sur l'eau

Afin de s'assurer du bon déroulement de l'épreuve et pouvoir répondre aux demandes de conseil du Comité de Course et de l'Organisation, il est souhaitable que le représentant de la Classe soit présent sur l'eau pendant les courses. Si besoin il faudra lui prévoir un embarquement (Jauge, Jury, Sécurité, Comité de Course, Pointeur, ...).

7. Animations

7.1. Accueil et animations

Le club organisateur mettra en place :

- Un pot d'accueil en début d'épreuve (1^{er} soir par exemple).
- Une cérémonie de clôture le dernier jour avec remise de prix et pot de départ.

Des animations destinées aux coureurs et accompagnateurs seront les bienvenues pour créer un esprit et une ambiance sympathique (soirée coureurs, repas, concert, karaoké tirages au sort etc. ...).

Si les organisateurs souhaitent faire participer les coureurs à des animations, ils devront soumettre leur projet au préalable à UNIQUA-FRANCE.

Des prix ou un tee-shirt particulier peuvent être remis aux vainqueurs du jour.

7.2. Remise des prix

Celle-ci se déroulera durant la cérémonie de clôture. Deux coupes ou trophées (un pour chaque membre de l'équipage) seront remis :

- aux trois premiers équipages (classement scratch),
- aux trois premiers équipages féminins,
- le cas échéant, au premier équipage étranger,

- le cas échéant au premier équipage masculin vétéran (35 ans et plus).

Des premiers particuliers pourront être remis par la Classe (Challenge Maguet pour la course équipe / Coupe Nationale, Trophée Rumeau pour le 1^{er} de la CIMA).

Les sélectionnés aux épreuves internationales (ISAF Jeune, Europe Jeune, Monde et Europe Open) seront officiellement annoncés au cours des remises des prix de la CIMA et de la Coupe Nationale.

8. Prise en charge

8.1. Hébergement

Si besoin, seront en charge par le Club Organisateur :

- L'hébergement et les repas du Jaugeur nommé par la Classe, pendant la durée totale de la régata, y compris les périodes préliminaires de jauge. Des paniers repas seront prévus pour ses adjoints durant les journées de jauge à terre et les interventions sur l'eau.
- L'hébergement et les repas du représentant de la Classe sur l'épreuve.

9. Documents annexés

Tous ces documents sont disponibles sur les sites de l'UNIQUEA (<http://uniqua.free.fr/>) ou de la FFV (www.ffvoile.org)

- Règles de Classe en cours de validité au moment de l'épreuve
- Règlement sportif de l'année sportive en cours
- Prescriptions FFV pour l'organisation des épreuves (disponible sur site FFV)
- Avis de Course type
- Information de la Commission Technique pour la jauge sur épreuve
- Charte des entraîneurs
- Feuille de jauge type
- Feuille d'inscription type
- Budget prévisionnel pour une épreuve nationale